



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 22 mars 2023 — N° 25

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des popotes roulantes.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Saint-Michel.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de saluer le travail du diffuseur de spectacles Les Amants de la scène et inviter les citoyens au Festival d'été de Saint-Georges.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner l'arrivée d'une nouvelle cohorte d'infirmiers et d'infirmières dans la circonscription de Saint-Jean.

22 mars 2023

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) fait une déclaration afin de féliciter les membres de l'équipe de patinage Les Suprêmes, médaillée d'or aux Championnats nationaux novices de patinage synchronisé.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter Mme Éloïse Caron, médaillée d'or au Championnat mondial de hockey féminin des moins de 18 ans.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de saluer le travail des premiers répondants lors de l'événement tragique survenu à Amqui le 13 mars 2023.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond Maltais pour son engagement bénévole et communautaire.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'artiste Micheline Brodeur.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner la tenue des célébrations de la Mi-Carême à L'Isle-aux-Grues.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de féliciter les participants du concours Expo-Sciences Hydro-Québec.

22 mars 2023

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Dépôts de pétitions

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 599 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout d'une annexe à l'école secondaire Louise-Trichet.

(Dépôt n° 454-20230322)

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 504 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette.

(Dépôt n° 455-20230322)

22 mars 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un dépôt de rapport de commission.

Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16 et 21 mars 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 456-20230322)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

Copie d'un rapport intitulé *Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6)*.

(Dépôt n° 457-20230322)

22 mars 2023

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée québécoise de la francophonie canadienne, mais également la journée de la francophonie internationale;

QU'elle rappelle le rôle de premier plan que le Québec joue au sein de la francophonie, dans le respect de la diversité des communautés francophones et acadiennes et des autres gouvernements;

QU'elle réaffirme son soutien aux communautés francophones et acadiennes, en raison de la longue histoire qui les unit à la nation québécoise et du fait que le Québec est le seul État de langue française en Amérique du Nord;

QU'elle réitère que la défense du français au Québec est la responsabilité de chaque génération de Québécois;

QU'enfin, elle souligne l'engagement de toutes les composantes de l'Administration québécoise en faveur du rayonnement du français et de l'essor des communautés francophones et acadiennes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 mars 2023

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les sommes investies en matière de réduction des gaz à effet de serre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques, sexuelles ou économiques;

QU'elle souligne que la violence conjugale a des conséquences importantes sur les personnes qui en sont victimes;

QU'elle souligne que le Code criminel ne permet pas de tenir compte de certaines manifestations de la violence conjugale et des préjudices importants causés par celles-ci, puisqu'aucune infraction n'englobe le contrôle coercitif dans son intégralité;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de créer un groupe de travail fédéral-provincial-territorial d'experts chargés de faire des recommandations sur le libellé d'une mesure législative visant à créer une infraction de comportement coercitif et contrôlant dans le Code criminel, tel que le recommande le rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 mars 2023

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), présente une motion concernant la mise en place d'un rapport d'impôt unique et prérempli; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance publique afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre des consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative portant sur les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports;

22 mars 2023

- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles se réunira en séances de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative visant à entendre la prochaine personne qui occupera le poste de président-directeur général d’Hydro-Québec et afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative concernant la hausse des coûts des aliments au Québec;
- la Commission de l’économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative concernant les logiciels de télésurveillance.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l’ordre adopté le 21 mars 2023, l’Assemblée se constitue en commission plénière.

À 11 h 07, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

22 mars 2023

Les travaux reprennent à 11 h 15.

Étude en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2023-2024.

À 12 h 18, M. Lévesque, président de la commission plénière, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 24.

La commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2023-2024.

À 13 heures, M. Lévesque, président de la commission plénière, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

M. Benjamin, président de la commission plénière, informe l'Assemblée qu'il a reçu trois demandes de débat de fin de séance pour le jeudi 23 mars 2023 :

- le premier, sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, portant sur le sujet suivant : « l'absence de mesures structurantes pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre dans le budget 2023-2024 »;

22 mars 2023

- le deuxième, sur une question adressée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « l'appauvrissement de nos services publics »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Grandmont (Taschereau) à Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, portant sur le sujet suivant : « la déception des villes face au budget ».

La commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2023-2024.

À 15 h 29, M. Benjamin, président de la commission plénière, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 36.

La commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2023-2024.

À 17 h 45, Mme Soucy, présidente de la commission plénière, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 17 h 51.

La commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2023-2024.

22 mars 2023

L'étude terminée, la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2023-2024 est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **40** en annexe)

Pour : **73** Contre : **19** Abstention : **0**

En conséquence, les crédits provisoires pour l'année 2023-2024 sont adoptés.

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté en bloc une partie des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 27 380 298 200,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2023-2024, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Le rapport est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **41** en annexe)

Pour : **73** Contre : **19** Abstention : **0**

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose :

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 18, Loi n° 1 sur les crédits, 2023-2024;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

22 mars 2023

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 42 en annexe)

Pour : **73** Contre : **19** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 18, Loi n° 1 sur les crédits, 2023-2024, est adopté.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE les crédits budgétaires pour l'année 2023-2024, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés en commissions permanentes.

La motion est adoptée.

À 19 h 15, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 mars 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

22 mars 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2023-2024 :

(Vote n° 40)

POUR - 73

Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Verchères)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Tardif (IND)
Bussièrre (CAQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	
Caron (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	
(Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Mallette (CAQ)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	

CONTRE - 19

Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Mille-Îles)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Garceau (PLQ)	Nichols (IND)	
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Rizqy (PLQ)	

22 mars 2023

Sur le rapport de la commission plénière :

(Vote n° 41)

(Identique au vote n° 40)

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

(Vote n° 42)

(Identique au vote n° 40)